



EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil communal d'Aigle - Séance du 2 novembre 2023

Le Conseil communal d'Aigle

- **Vu** le préavis 2023-13 du lundi 21 août 2023, **amendé**, relatif au plan stratégique de redynamisation du centre-ville d'Aigle ;
- **Ouï** le rapport de la Commission chargée de l'étude de cet objet ;
- **Considérant** que ledit objet a été porté à l'ordre du jour ;

Décide

1. D'adopter le plan stratégique du centre-ville de la commune d'Aigle tel qu'amendé.
2. D'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 700'000.-
3. D'encaisser la participation du Canton
4. D'approuver le financement tel que proposé, à savoir le montant de CHF 700'000.- sera prélevé sur les liquidités ordinaires ou emprunté, le moment venu, aux meilleures conditions et amorti après déduction de la participation du Canton, par un prélèvement sur le compte « Réserve soutien aux activités économiques locales », mais au maximum sur 10 ans ;
5. De prendre acte que le présent préavis vaut réponse définitive au postulat de M. le Conseiller communal Cyril Zoller du 22 mars 2018, intitulé « Pour un centre-ville fort en tourisme et artisanat ».
6. //

Ainsi délibéré en séance du deux novembre deux mille vingt-trois.

Le président

Jean-François SCHNEGG



La secrétaire

Véronique DELADOEY